

Aucune concession pour les plages

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3859 - Vend 29 sam 30 avril 2016 - Prix : 10 DA

Après une visite à Genève pour des contrôles médicaux



Le président Bouteflika regagne le territoire national

Page 24

Mettant le cap sur les 50 dollars le baril

Les prix du pétrole repartent à la hausse

Page 2

Le miracle qui pourra sauver Bernie Sanders

Par Mohamed Habili

A ce jour, ni dans le camp des républicains ni dans celui des démocrates, les primaires déjà organisées n'ont dégagé de façon certaine parmi les candidats encore en lice, ceux à qui va échoir l'honneur de défendre l'un contre l'autre les couleurs des deux grands partis américains à l'élection présidentielle de novembre prochain. Mais du côté républicain, Donald Trump, et du côté démocrate, Hillary Clinton, sont tellement en avance sur leurs rivaux respectifs qu'il faudrait un complet retournement de tendance, autant dire une sorte de miracle, pour que l'investiture au bout du compte échappe à l'un et à l'autre. Chez les démocrates, Bernie Sanders, dont le moins que l'on puisse dire est qu'il a donné, contre toute attente d'ailleurs, du fil à retordre à Hillary Clinton, au départ une sorte de candidate naturelle de son camp, n'a pas encore mathématiquement perdu, mais pour rattraper son retard sur elle, avant de la coiffer au poteau, il lui faudra remporter les grandes primaires qu'il reste à tenir, notamment celles de la côte ouest, à une majorité écrasante, ce qui est assez improbable. Chez les républicains, l'issue semble encore plus nettement tranchée en faveur de Donald Trump, c'est-à-dire du candidat qui au début de la campagne avait le moins de chance de prendre la tête de la course à l'investiture républicaine.

Suite en page 3

Journée internationale des travailleurs

Le futur code du travail toujours à la traîne

- Une moyenne de 13% non déclarés à la sécurité sociale/Des travailleurs au noir dans le secteur privé



L'Algérie célèbre demain, comme tous les pays du monde, la Journée des travailleurs mais celle-ci intervient dans une conjoncture économique difficile avec les retombées de la chute des prix du pétrole, notamment le recul de 50% des réserves de change, un chiffre affirmé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, depuis Moscou, jeudi dernier.

Page 3

Tout en appelant à la révision de leur système de formation

Louh résolu à mettre fin aux pressions sur les magistrats

Page 2

Ouverture lundi de la 3^e édition

Festival international du court-métrage à Sétif

Page 13

Mettant le cap sur les 50 dollars le baril

Les prix du pétrole repartent à la hausse

■ Au plus bas depuis novembre dernier, les prix du pétrole poursuivent leur tendance à la hausse, même si la prudence semblait de mise après la publication de chiffres mitigés sur l'offre américaine.

Par Meriem Benchaouia

Rien ne semblait devoir perturber l'optimisme du marché, dont la tendance haussière ne s'est quasiment pas démentie depuis début avril, en dépit de nouvelles en demi-teinte concernant les fondamentaux de l'offre et de la demande. En effet, les prix du pétrole continuaient à gagner du terrain hier en cours d'échanges européens, profitant toujours de la faiblesse du dollar et d'espoirs de voir la surabondance mondiale se résorber. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 48,49 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 35 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 54 cents à 46,57 dollars. Les cours du Brent et du WTI, même s'ils ont connu un léger accès de faiblesse lundi, ont signé une nouvelle semaine de hausse fulgurante, rien ne semblant pouvoir entamer l'optimisme débordant d'un marché saisissant le moindre prétexte pour maintenir sa position acheteuse. «Les prix du pétrole continuent d'augmenter sans contrôle (...) et se sont envolés de plus de 20% depuis le début du mois d'avril, et de quelque 80% comparé avec les plus bas multi-annuels atteints en janvier et février», atteignant hier de nouveaux plus hauts en près de six mois, notaient les ana-



lystes de Commerzbank. Le cours du Brent est ainsi monté vendredi jusqu'à 48,49 dollars le baril, au plus haut depuis début novembre 2015, tandis que le WTI a grimpé jusqu'à 46,59 dollars, un maximum depuis début novembre 2015 également. «Le déclin de la production de pétrole américaine et un dollar affaibli ont donné de l'élan aux prix, tandis que la surabondance (d'offre) continue et des stocks américains de brut à leur niveau record sont ignorés», commentaient les analystes de Commerzbank. De son côté, Brenda Kelly, analyste

chez London Capital Group, estimait que si la hausse persistante des cours du pétrole pouvait être en partie due aux attentes de voir l'excès mondial d'offre s'atténuer – ce que semble corroborer dernièrement le déclin continu de la production américaine – les prix bénéficiaient surtout de l'affaiblissement du dollar, victime de la prudence réitérée exprimée par la Réserve fédérale américaine (Fed) lors de la réunion de son Comité de politique monétaire (FOMC) cette semaine. La plupart des analystes jugent en effet que l'Institution devrait s'abstenir

de relever ses taux d'intérêt dans l'immédiat, ce qui pèse sur le dollar et favorise à l'inverse les achats de pétrole, libellés en billets verts. «L'optimisme du marché, sa vigueur et la proximité du seuil des 50 dollars le baril devrait attirer davantage d'acheteurs», estimaient les experts de Commerzbank. Mais selon ces derniers, la remontée des cours du pétrole pourrait aussi freiner à terme le déclin de la production de pétrole de schiste américaine, ce qui devrait être perceptible assez rapidement dans les données sur l'activité de forage aux

États-Unis. Aussi les investisseurs seront-ils particulièrement attentifs à la publication hier des derniers chiffres du groupe privé Baker Hughes sur le nombre de puits en activité aux États-Unis. «Depuis le début de l'année, le nombre de puits pétroliers en activité a diminué chaque semaine à l'exception d'une seule. Si cette tendance devait s'inverser, cela pourrait avoir raison de la flambée des prix du pétrole», concluaient les analystes de Commerzbank.

M. B.

Tout en appelant à la révision de leur système de formation

Louh résolu à mettre fin aux pressions sur les magistrats

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, jeudi dernier à Alger, que son secteur œuvrait à éliminer toutes les pressions sur les magistrats, soulignant la nécessité de réviser leur système de formation. Tayeb Louh, qui a présenté un exposé devant la commission des finances et du budget de l'APN dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2013, a estimé, en substance, que l'élimination, de manière définitive des pressions pesant sur les magistrats contribuera à la réforme de la justice. Pour y arriver, il a souligné l'importance d'augmenter la durée de formation de ce corps de justice à 4 ans au lieu de 3 ans actuellement. Dans le cadre de la révision du système de formation des magistrats, le ministre a insisté également sur la création d'un pôle d'excellence de formation afin de promouvoir au mieux la ressource humaine dans ce sens. Sur la question de l'accélération du traitement des dossiers judiciaires, M. Louh a réaffirmé la nette amélioration de son département sur ce point, rappelant au passage que le taux de traitement des affaires pénales est de 92,85%, celui des affaires civiles de 81,91%, des affaires administratives 68,60%, alors que le taux d'exécution des peines est de 96,70%. Dans le même

cadre, le ministre, en mentionnant la nécessité d'impliquer les différents acteurs dont les magistrats, les avocats et les représentants de la société civile, a également indiqué que la simplification des procédures de pourvoi en cassation devant la Cour suprême est envisagée, car selon lui, «cette mesure constitue, le noyau de la réforme de la justice», a-t-il ajouté.

2 120 affaires d'atteinte à la pudeur

Au vu des innombrables plaintes enregistrées par la justice chaque année, un nombre de 2 120 affaires en matière d'atteinte à la pudeur et à la vie privée, d'injure et de diffamation, ont été présentées l'année dernière devant la justice, a annoncé le ministre de la Justice. En effet, M. Louh, s'exprimant sur ce sujet lors de la séance plénière du Conseil de la nation, n'a pas manqué de rappeler que les lois établies par la législateur algérien en matière de protection des personnes et de leur vie privée tendaient en premier lieu à «moraliser la société avec ses différentes composantes dont la société civile et les militants dans le domaine politique et autres». Concernant la mesure prise récemment par la justice sur la comparu-

tion immédiate, celle-ci a donné, d'après le ministre, des résultats positifs depuis son entrée en vigueur le 24 janvier 2016. Pour preuve, le nombre des détenus a reculé de moitié, a-t-il fait savoir. Cela dit, à propos du rapport publié par le secrétaire d'Etat américain selon lequel l'Algérie n'appliquait pas les lois relatives à la lutte contre la corruption, M. Louh a refusé tout commentaire, se contentant de dire que la justice algérienne est libre et nul ne peut s'immiscer dans ses prérogatives. S'agissant des affaires de corruption au niveau de la justice concernant l'ancien ministre de l'Energie, Chakib Khelil, il a affirmé que «les tribunaux examinent quotidiennement des milliers d'affaires et la justice en Algérie est indépendante», précisant, toutefois, qu'il n'a aucun regard sur les prérogatives du secteur. Sur l'évolution de l'affaire de fuite d'un prisonnier de la prison d'El Harrach, M. Louh a déploré la publication par certains journaux d'informations qui, selon ses dires, chahutent l'enquête. Par conséquent, il faudra attendre la fin de l'enquête pour connaître les résultats.

15 enlèvements d'enfants enregistrés en 2015

Quinze enlèvements d'enfants avec

homicide volontaire, agression sexuelle et demande de rançon ont été enregistrés en 2015 et non pas 200 mineurs comme on l'a laissé souvent entendre, selon le ministre de la Justice. A cet effet, M. Louh a déploré l'exagération de ce chiffre. S'appuyant sur des statistiques judiciaires exactes, ce dernier, dans le cadre d'une lutte efficace face à ce phénomène, a appelé à éviter l'alarmisme médiatique et à aborder le phénomène avec objectivité. «Souvent des chiffres sont avancés sur des cas d'enlèvement alors qu'il s'avère après enquête de disparitions volontaires pour des motifs familiaux ou scolaires, ou d'accidents», a-t-il dit.

Pour éviter que le mineur ne subisse le moindre préjudice, M. Louh a affirmé qu'il n'est plus question d'attendre 48 heures avant d'engager les investigations et les recherches, d'où la mise en place d'un plan d'alerte qui sera lancé dès le signalement d'une disparition ou d'un enlèvement d'enfant.

Sur ce point, il a ajouté que «ce plan regroupe les différents secteurs concernés dont l'Intérieur, les Transports, la Communication, le Commandement de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, sous la supervision du procureur de la République».

Yacine Djadel

Journée internationale des travailleurs

Le futur code du travail toujours à la traîne

■ L'Algérie célèbre demain, comme tous les pays du monde, la Journée des travailleurs mais celle-ci intervient dans une conjoncture économique difficile avec les retombées de la chute des prix du pétrole, notamment le recul de 50% des réserves de change, un chiffre affirmé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, depuis Moscou, jeudi dernier.

Par Nacera Chennafi

Avec cette célébration, les travailleurs ne peuvent s'attendre à des augmentations de salaires ou autres avantages financiers et même la prochaine tripartite aura plus un caractère économique que social. C'est vrai qu'une vraie relance d'économie nationale aura des conséquences sur le plan financier des travailleurs mais une telle stratégie se construit à long terme et ses retombées ne peuvent se concrétiser dans l'immédiat, selon plusieurs spécialistes. En attendant la fixation d'agenda de la prochaine tripartite par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, il est déjà connu que l'avant-projet du code de travail n'a pas encore trouvé le consensus des différents partenaires, dont la Centrale syndicale.

S'exprimant en marge de la rencontre de célébration de la Journée mondiale sur la «Sécurité et la santé au travail», le secrétaire national à l'Union générale des travailleurs algériens, Achour Telli, dira que la Centrale syndicale «n'est pas prête pour discuter» de l'avant-projet du code de travail, et qu'elle est «en train de le finaliser». Ainsi, ce texte ne figure pas parmi les propositions de la Centrale syndicale en prévision de la prochaine tripartite et risque de traîner encore avant son aboutissement. Il est à savoir que le chantier de la révision du code de travail remonte à plus de 15 ans. Pour sa part, le ministre du Travail, Mohamed El-Ghazi, a déclaré il y a quelques jours que l'avant-projet du code de travail est en cours d'«enrichissement» par les partenaires sociaux. S'exprimant en marge d'une rencontre réunissant les directeurs de wilaya de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos), le ministre a



PH/DK

ajouté que d'ici à la fin du premier semestre en cours, une réunion aura lieu entre le département ministériel qu'il dirige et les partenaires sociaux, lesquels ont été destinataires d'une copie de l'avant-projet du code de travail. La rencontre en question permettra un «échange d'informations» autour des dispositions de ce texte de loi et «des observations des uns et des autres» y afférentes, a-t-il poursuivi. Pour rappel, la mouture de ce texte dévoilée par la presse avait été fortement critiquée par les syndicats autonomes, notamment sur la question des libertés syndicales et les relations de travail, dont «le contrat à durée déterminée (CDD) tend ainsi à devenir la règle au détriment du contrat à durée indéterminée (CDI) qui devient l'exception». D'autre part, la prochaine tripartite annoncée pour la fin du mois de mai sera sûrement dans sa grande partie dédiée à la relance économique mais la Centrale syndicale tentera de faire passer quelques dossiers d'ordre social. A ce propos, M. Telli a annoncé que la médecine du travail constituera l'un des dossiers de la prochaine tripartite. Selon le représentant de l'Ugta, ce dossier

a été officiellement retenu pour être l'un des dossiers qui seront mis sur la table de la réunion gouvernement, Ugta et Patronat. «C'est un dossier que l'UGTA a défendu et pour lequel elle a insisté afin qu'il figure lors de cette rencontre», a précisé M. Telli, relevant que cette question «n'a pas figuré depuis un moment» dans l'agenda des précédentes tripartites.

D'autre part, la Centrale syndicale a proposé des dossiers économiques, dont notamment ceux liés à la production nationale ainsi que celui de la mise en œuvre du pacte national, selon M. Telli qui a souligné les «attentes» de l'UGTA s'agissant du modèle économique envisagé par le gouvernement, dans un contexte économique particulier. Le représentant de l'Ugta a précisé que pour l'année en cours, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a dégagé une enveloppe conséquente. Dans ce cadre, il a déploré que seulement 13% des entreprises économiques consacrent une partie de leurs budgets à la prévention contre les risques professionnels et à la sécurité au travail. Plus explicite, M. Telli a indiqué qu'«il

s'agit essentiellement des entreprises relevant du secteur public et ayant les moyens nécessaires pour faire face aux problèmes de la sécurité et de la santé du travail, et ce, conformément à la réglementation en vigueur». En dépit «des conséquences néfastes» du stress sur la santé et le rendement du travailleur ainsi que sur la santé financière des entreprises, la médecine du travail est globalement peu prise en compte par les entreprises, comme illustré par la faible présence au sein de celles-ci des spécialistes en psychologie, a poursuivi M. Telli. Selon le représentant de l'Ugta, les femmes sont les plus exposées au stress au travail, suivies par les patrons, conviant ces derniers à privilégier l'investissement dans la culture préventive en matière de sécurité et de santé au travail, plutôt que celle du remboursement des frais de soins de leur personnel.

Pour la célébration officielle de la Journée des travailleurs, l'Ugta a choisi de la dédier au peuple sahraoui et une réponse aux dépassements de l'occupant marocain. A cet effet, une caravane de solidarité va démarrer aujourd'hui avant d'arriver à Oran et se diriger vers les camps de réfugiés sahraouis. Cependant, en dehors de la symbolique de cette action, la question du pouvoir d'achat des travailleurs interpelle de plus en plus l'Ugta et les pouvoirs publics. La dernière grève des travailleurs des communes et la question des enseignants contractuels témoignent de la situation des travailleurs en Algérie malgré tous les efforts et les retombées de la chute des prix du pétrole qui ont compliqué davantage la situation. Et les incidences de l'abrogation de l'article 87 bis sont jugées insignifiantes par les travailleurs.

N. C.

Une moyenne de 13% non déclarés à la sécurité sociale

Des travailleurs au noir dans le secteur privé

L'Algérie célèbre, comme chaque année la Journée mondiale du travailleur (1^{er} mai). Une occasion pour rappeler que notre pays n'est pas totalement épargné par les dépassements liés au contournement de la loi régissant le monde du travail. Au moment où l'Etat algérien produit beaucoup d'efforts afin de faire diminuer le taux de chômage, des efforts pour obliger les patrons des sociétés privées à assurer leurs employés, le travail au noir bat son plein dans notre pays et plus précisément au niveau des sociétés privées. Ces efforts déployés par les autorités, notamment par le ministère du Travail, ont été freinés par la fuite en avant de beaucoup d'employeurs qui persistent toujours à ne pas assurer leurs employés.

Ces employés sont ainsi privés d'accès à aucun remboursement des soins, ce qui rend leur situation encore plus difficile tant ils sont contraints de payer eux-mêmes leurs soins médicaux. La moyenne annuelle des travailleurs non déclarés à la sécurité sociale est de 13 %, a déclaré le secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Khat, lors d'une conférence de presse, animée en marge de la rencontre de célébration de la Journée mondiale sur la «Sécurité et la santé au travail». Bien qu'il soit en baisse par rapport aux années précédentes, le chiffre demeure inquiétant. Cependant l'intervenant a tenu à rappeler, à ce propos, les dispositions de la loi de finances complémentaire (LFC)

2015 encourageant les employeurs qui ne l'ont pas encore fait à déclarer leur personnel. Ces mesures, a-t-il souligné, ont été d'un «grand apport» pour le monde du travail, employeurs et travailleurs à la fois. Les travailleurs non assurés, a-t-on précisé lors de cette rencontre, sont majoritairement issus du secteur privé, et plus précisément des nouvelles entreprises ou celles de «très petite envergure et de faible employabilité». La question suscite moult interrogations et mérite un intérêt particulier. Que fait l'Inspection générale du travail (IGT) chargée de veiller à l'application de la législation régissant ce domaine ? Interrogé, par ailleurs, sur le nombre des jeunes inscrits en pré emploi dans le cadre des dis-

positifs relevant de ce département, Khat a avancé le nombre de 1,3 million, précisant que les concernés sont pris en charge soit en milieu économique, soit par l'administration. Revenant sur la protestation engagée par les enseignants contractuels, le même responsable a ajouté que le ministère de l'Education nationale est «en train de faire de grands efforts» pour assainir la situation et ce, conformément aux lois de la République». Abordant d'autres contraintes rencontrées au travail, le représentant du ministère du Travail a rappelé que le stress au travail figure parmi les additifs qui seront introduits dans l'avant-projet du Code du travail, en cours d'enrichissement. Outre le stress, d'autres questions y seront inté-

LA QUESTION DU JOUR

Le miracle qui pourra sauver Bernie Sanders

suite de la page Une

Si Bernie Sanders s'était lui aussi imposé dans le camp démocrate, l'éventualité serait aujourd'hui grande pour que la présidentielle à venir oppose deux personnalités, non seulement aux antipodes l'une de l'autre à bien des égards, mais deux hommes qui sortent du lot chacun dans leur camp respectif – deux mavericks pour tout dire. Mais ce n'est pas là la seule originalité de cette campagne présidentielle, c'est-à-dire la place importante prise par le non-conformisme, elle présente aussi ce trait essentiel, mais qui ne semble pas avoir été suffisamment mis en évidence: la grande influence du président sortant, non seulement sur son propre camp, mais sur l'état de l'opinion en général. Chez les démocrates, la chose ne fait pas l'ombre d'un doute : Clinton a pris le dessus sur Sanders parce que sa campagne, aidé en cela par son mari, a consisté pour l'essentiel dans la promesse qu'elle poursuivait l'œuvre de Barack Obama. Le miracle dont a besoin Sanders pour renverser la vapeur en sa faveur, c'est précisément qu'Obama en vienne à déclarer que ce n'est pas en Clinton qu'il reconnaît son continuateur mais en lui, Sanders, qui pourtant ne s'est guère réclamé de lui, si par ailleurs il s'est gardé de souligner ce qui l'en sépare. L'aura de Barack Obama est telle que même Donald Trump met désormais l'accent, il est vrai en matière de politique étrangère seulement, sur ce qui le rapproche de lui non sur ce qui l'en éloigne. Il est un signe qui ne trompe pas à cet égard : le rappel de la position qu'on a eue par rapport à l'invasion de l'Irak. Il n'y a pas que Sanders qui désormais ne rate aucune occasion de rappeler qu'il était contre la campagne de 2003. Trump s'y est mis lui aussi, dans l'intention évidente de marquer sa différence d'avec Clinton, en prévision de leur face-à-face fort probable, mais aussi son accord avec Obama sur une question du passé ayant dans le présent valeur de pierre de touche. Si quelqu'un a été pour l'invasion de l'Irak, cela veut dire qu'il est du genre à déclencher d'autres guerres du même genre dans le futur. Cela veut dire aussi qu'il est différent de Barack Obama, et qu'il n'a donc pas le droit de se poser comme son héritier. On peut être sûr que ce thème sera largement exploité par Donald Trump, si comme tout semble l'indiquer c'est lui qui obtient l'investiture républicaine, contre Hillary Clinton, dans la mesure où c'est à elle qu'il sera confronté. M. H.

grées avec plus de précision, notamment celles relatives au travail des enfants, au harcèlement et aux attributions des uns et des autres en matière de gestion du travail dans les entreprises.

Louiza Ait Ramdane

Corniche jijelienne

Aucune concession pour les plages

■ La région de Jijel vivra une saison estivale «sans anarchie» et sans squat des places publiques (trottoirs, esplanades) pour en faire des parkings payants, sans la location «forcée» des parasols, tentes, chaises et autres accessoires pour le séjour au bord de la mer.



Par Dalil Y.

Aucune concession pour les plages de la corniche de Jijel ne sera accordée, a indiqué jeudi le secrétaire général de la wilaya, Ahmed Kerroum, lors d'une réunion de préparation de la saison estivale dont l'ouverture officielle est prévue le 1^{er} juin prochain. Cette annonce fait suite aux instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales relatives à la gestion des espaces publics maritimes devant accueillir les estivants, a-t-il ajouté, précisant que les «anciennes concessions seront levées».

La région de Jijel vivra une saison estivale «sans anarchie» et sans squat des places publiques (trottoirs, esplanades) pour en faire des parkings payants, sans la location «forcée» des parasols, tentes,

chaises et autres accessoires pour le séjour au bord de la mer, a-t-on noté, d'autant que des arrêtés administratifs appropriés pour la saisie de ces équipements et matériels ont été signés

Le wali de Béjaïa l'a décidé : «La concession des plages et parkings est finie»

LA CONCESSION des plages et des parkings est désormais interdite suite à une décision du ministère de l'Intérieur, en attendant les nouvelles orientations. La gestion des plages et des parkings est confiée aux communes. Seulement, reste à savoir si celles-ci vont respecter cette directive et surtout veiller à son application sachant que chaque année les vacanciers sont confrontés à beaucoup de problèmes, parfois au diktat de bandes de jeunes qui font la loi sur les plages et imposent le paiement de l'accès dans des aires vagues qu'ils transforment en toute illégalité ou avec la complicité de responsables locaux en parkings, parfois à des tarifs excessifs. Lors du conseil de wilaya tenu dimanche dernier, le wali a demandé aux directeurs concernés d'exploiter les autres atouts et richesses de la wilaya de Béjaïa, surtout dans le domaine culturel, culturel, historique et le développement du tourisme. «Le premier responsable de la wilaya a instruit les chefs de daïra afin de procéder au nettoyage des plages dès à présent et installer des panneaux d'orientation au niveau des RN 24 et RN 09», souligne la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter : «Le wali a annoncé la création d'un SAMU en mer, permettant au malade d'être évacué vers le port». Pour ce faire, une unité maritime de la Protection civile sera d'ailleurs inaugurée dans quelques jours, annonce-t-on. Le directeur du tourisme est invité à multiplier les sorties des inspecteurs du tourisme. Deux journées d'information et de formation seront organisées et sont programmées dans ce cadre par la wilaya prochainement. Elles porteront sur la lutte contre les MTH et les feux de forêt.

Hocine C.

par le wali. Les services de sécurité (police) ont déjà donné la la, la veille, en procédant sur la plage de Kotama, dans le centre de Jijel, à la saisie de 27 chaises et 14 parasols qui garnissaient le rivage de cette portion de la mer, a déclaré le représentant de la sûreté de wilaya lors de cette réunion. Pour cette saison, vingt deux plages seront surveillées et autorisées à la baignade auxquelles viendront s'ajouter quatre autres à Kissir (El Aouana), Djenana (Emir Abdelkader), Mersidi et Melmech (Ziama Mansouriah), a-t-on indiqué. Une enveloppe budgétaire de quarante millions de dinars avait été allouée aux communes côtières pour effectuer divers travaux d'aménagement et de réhabilitations de structures (postes de surveillance). Lors de cette rencontre, la Protection civile a annoncé que son plan de surveillance des plages, en plus de celui des forêts, pour les cas d'incendie en saison estivale, sont d'ores et déjà mis en place. Les services de sécurité (Sûreté et Gendarmerie nationales) déploieront également leurs moyens humains et matériels dans le cadre de cette période «exceptionnelle» de l'année. Pour rappel, la saison estivale écoulée (2015) avait enregistré plus de sept millions d'estivants sur les plages de Jijel. Plusieurs autres points liés à la préparation de la saison estivale (approvisionnement en eau, animation culturelle et sportive, hygiène et salubrité, contrôle des structures commerciales, énergie, environnement) ont été abordés lors de cette rencontre.

D. Y./APS

Report de la réception des équipements en 2018

Premier grand couac de l'autoroute Est-Ouest ?

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a indiqué jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN) que la réception des équipements de l'autoroute Est-Ouest, dont le système de péage, pourrait être reportée à 2018. M. Ouali a précisé devant les membres de la commission de l'Habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire à l'APN que le programme d'équipement de l'autoroute Est-Ouest, qui devait initialement s'achever début 2017, pourrait finalement être reporté à 2018 en raison de problèmes liés au financement et à la réception des équipements nécessaires. Le programme d'équipement de l'autoroute Est-Ouest qui «sera réalisé selon les normes internationales», selon le ministre, prévoit la réalisation de 48 gares de péage sur échangeurs, 7 gares de péage en pleine voie, 22 centres d'entretien et d'exploitation, 67 aires de repos, 43 aires de service et 1 412 postes d'appel d'urgence. Il concerne également 154 stations de recueil de données de trafic, 1 289 caméras de surveillance et 63 stations météo. Ces projets nécessitent la réalisation de 1 252 km de fibre optique. Soulignant l'importance du parachèvement de l'autoroute Est-Ouest, M. Ouali a

indiqué que ce projet «ne se limite pas à la réalisation de l'autoroute proprement dite mais il concerne aussi tous les équipements nécessaires à sa gestion, à sa surveillance et à son entretien, pour préserver les biens publics et offrir une prestation de qualité aux citoyens».

Réalisation des autoroutes : le secteur pourra se passer des étrangers dans quelques années

Outre l'autoroute Est-Ouest, plusieurs projets structurants s'étendant sur plus de 1 200 km d'autoroutes sont en cours de réalisation dans le secteur des travaux publics. Ils ont un «impact majeur sur le développement économique et régional». Il s'agit de 24 pénétrantes reliant les chefs-lieux de wilaya aux grands ports, du dédoublement de la route nationale n°1 reliant la Chiffa (Blida) à Ghardaïa, de la 4^e rocade reliant Khemis Meliana (Aïn Defla) à Bordj Bou-Arréridj. M. Ouali s'est dit «fier» du fait que beaucoup de ces projets soient réalisés par des cadres et des ingénieurs algériens. Il a précisé, à ce propos, que la stratégie actuelle du secteur permettra d'ici 7 à 8 ans de se passer des sociétés de réa-

lisation et des bureaux d'études étrangers concernant les autoroutes et les infrastructures routières. Il a, en outre, annoncé de nouvelles mesures pour accélérer les travaux de réalisation et trouver des mécanismes pour éviter les retards souvent accusés par les projets du secteur. Il a ainsi été décidé de revoir le cahier des charges relatif aux études. Ce dernier doit prévoir toutes les données actualisées, notamment celles liées à la qualité du sol, aux infrastructures à transformer et aux cas d'expropriation. La nouvelle réglementation impose la présence en permanence du bureau d'études sur le chantier, le suivi du projet et le respect des délais de réalisation. Concernant les entreprises de réalisation, la nouvelle réglementation ne permet pas l'octroi d'ordre de service à une société en charge d'un projet si celle-ci n'a pas installé son équipement au sein du chantier dans un délai de deux mois. S'agissant du manque d'entreprises au sud et à l'extrême Sud, le ministre a souligné avoir instruit cinq entreprises publiques de transférer leurs sièges dans ces régions en les incitant à constituer des groupes avec des sociétés de réalisation notamment pour la prise en charge de projets du secteur. Il a ajouté que la création

de ces groupes visait notamment à réunir les compétences pour assurer le succès du projet. M. Ouali a annoncé par ailleurs la création de deux sociétés mixtes entre des entreprises publiques algériennes et deux sociétés turque et italienne. L'accord conclu avec les Turcs et les Italiens prévoit le transfert de technologie et la formation de la main-d'œuvre avec paiement en DA pour limiter les transferts à l'étranger. A propos de l'état des routes en milieu urbain, le ministre a annoncé la révision du plan d'organisation de la circulation en vue de rattraper le retard accusé en matière de signalisation. Il a en outre annoncé la promulgation d'une instruction commune avec le ministère de l'Intérieur sur l'utilisation des ralentisseurs et les conditions de leur installation. Le ministre a indiqué qu'un permis sera exigé pour tous les projets qui exigent d'intervenir sur les routes en milieu urbain. Il a affirmé que la programmation des projets dans la nouvelle stratégie du secteur sera élaborée sur la base d'une approche économique, ajoutant qu'il ne suffisait pas de penser à désenclaver certaines régions mais il faut aussi penser à l'impact du projet sur le développement local.

Farid Ch.

Forum économique algéro-russe

Signature d'une série d'accords

■ Le Forum économique algéro-russe s'est clos sur une note positive jeudi soir à Moscou, après la signature d'une série d'accords de partenariat et l'identification de plusieurs autres projets de coopération bilatérale.



Par Samy O.

Un mémorandum d'entente et de coopération économique entre l'Algérie et la Russie a d'ailleurs été signé, lors de cette rencontre de deux jours qui a regroupé près de 500 hommes d'affaires des deux pays, un chiffre qui illustre à lui seul, comme l'ont indiqué plusieurs intervenants à l'ouverture des

travaux, «la volonté des deux pays d'asseoir, sur des bases solides, un partenariat pérenne et mutuellement avantageux».

Rehaussé par la présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal et du ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, ce forum a été marqué par la signature de cinq accords de coopération dans différents domaines. D'autres hommes d'affaires algériens, encadrés par la Chambre

algérienne de commerce et d'industrie (Caci), ont approfondi les pourparlers avec leurs homologues russes sur des projets, définis préalablement, dans les précédents forums ou conseils d'affaires tenus dans les deux capitales.

Lors de la seconde journée du Forum de Moscou, les travaux, organisés en ateliers, ont permis aux participants de négocier des affaires aussi diverses

que multiples, liées aux produits alimentaires, la coopération dans le domaine médical, le développement des infrastructures, le développement de l'immobilier, les transports, l'industrie lourde et légère ainsi que les hautes technologies. Les investissements et les projets de partenariat algéro-russe «seront encouragés et soutenus à travers de nombreux avantages fonciers, financiers et fiscaux», avait assuré Abdelmalek Sellal, lors de son allocution au forum. Le ministre russe de l'Energie avait, quant lui, souligné que ce Forum constituait une «étape importante» dans le développement de la coopération.

«La présence aujourd'hui à Moscou, de plus de 200 hommes d'affaires algériens témoigne de l'intérêt qu'accorde l'Algérie à la coopération avec la Russie», avait-il relevé. Sous le thème «Algérie-Russie : un partenariat stratégique efficient», le forum s'est tenu les 27 et 28 avril, à l'occasion de la visite officielle en Russie de M. Sellal, accompagné par une délégation ministérielle composée du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Energie, Salah Khebri, du ministre de l'Industrie et des mines, Abdeslam Bouchouareb, et du ministre du Commerce, Bekhti Belaïb.

S.O./Agences

Algérie / Etats-Unis

Le Congrès US pour un partenariat économique renforcé

Le Congrès américain a réaffirmé son engagement en faveur d'un partenariat économique renforcé entre les Etats-Unis et l'Algérie, qui devrait être profitable aux deux pays. Au cours d'une rencontre d'information sur les opportunités d'investissements en Algérie, organisée conjointement par l'ambassade d'Algérie à Washington, le Conseil d'affaires algéro-américain (Usabc) et le Caucus Algérie au Congrès américain, l'accent a été mis sur la nécessité de dynamiser et consolider les relations d'affaires entre les deux pays. «Le gisement des opportunités de partenariat entre les Etats-Unis et l'Algérie n'est pas pleinement exploré. Beaucoup de perspectives dans les secteurs de l'industrie de l'automobile, des technologies de l'information, de l'agroalimentaire et de la métallurgie peuvent constituer des sources supplémentaires d'une coopération fructueuse», a déclaré Sean Duffy, le coprésident du Caucus Algérie qui a animé cette rencontre avec l'ambassadeur, Madjid Bouguerra, et le président d'Usabc, Smail Chikhouna. Le représentant républicain a appelé ses collègues membres du Caucus Algérie à contribuer dans leurs districts respectifs à «la promotion des partenariats mutuellement bénéfiques entre les communautés d'affaires américaines et algériennes». En s'adressant aux représentants des compagnies américaines présents à cette rencontre, le représentant du Wisconsin a expliqué que l'Algérie jouit encore d'une «situation financière saine» malgré la chute des prix du pétrole. Sean Duffy a relevé que ces compagnies devraient tirer profit des

avantages qu'offre l'Algérie en matière de coûts de production compétitifs et de «l'engagement résolu des autorités de diversifier l'économie et de faciliter l'investissement étranger». «Nous pouvons répondre positivement à la volonté du gouvernement algérien de revitaliser l'industrie du pays en ouvrant l'économie aux investissements étrangers assurant l'innovation, la compétitivité et l'excellence. C'est une véritable opportunité que les entreprises américaines devraient se dépêcher de saisir», a-t-il déclaré au cours de cette rencontre à laquelle ont pris part également le président de la commission des Affaires étrangères au Congrès, Edward Royce, et des représentants du Département d'Etat américain. Au total, 109 entreprises américaines actives en Algérie dont de nombreux groupes énergétiques qui ont réussi à conclure des partenariats lucratifs avec Sonatrach, a ajouté le congressman pour illustrer l'important potentiel de partenariat existant entre les deux pays. De son côté, M. Bouguerra a souligné les atouts de l'économie algérienne en termes d'investissements en détaillant les avantages comparatifs dont peuvent bénéficier les opérateurs étrangers. Il a également noté que l'Algérie, plus grand pays d'Afrique, constitue un accès idéal aux grands marchés européen et africain pour les investisseurs américains. «Pressée de réduire sa dépendance du secteur des hydrocarbures, l'Algérie (à) garde ses portes ouvertes aux investisseurs étrangers qui veulent participer au processus de diversification économique», a-t-il plaidé, en ajoutant que l'Algérie

a introduit des changements dans sa législation économique pour soutenir une plus grande ouverture de son économie. «Sous la direction du Président Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie offre aujourd'hui une image de stabilité et de sécurité», a souligné M. Bouguerra qui a mis en exergue le travail mené dans «le renforcement des institutions démocratiques comme en témoignent les modifications apportées à la Constitution en février dernier, la bonne gouvernance, la parité des sexes – où l'Algérie a réalisé de réels progrès –, la primauté du droit et la protection des droits de l'homme». Intervenant aussi au cours de cette rencontre d'information, le président d'Usabc a expliqué le rôle de ce Conseil d'affaires algéro-américain dans le renforcement des relations de partenariat entre les deux pays. Usabc compte actuellement plus de 100 compagnies membres, dont une soixantaine sont des entreprises américaines qui effectuent, chaque année, une mission en Algérie pour la prospection de nouvelles opportunités d'investissements, a-t-il souligné. M. Chikhouna a également relevé, devant un parterre d'hommes d'affaires venus assister à cette rencontre, que l'Algérie est «le pays le plus stable dans la région» et qu'elle veut accélérer sa marche vers l'émergence. Une quinzaine de grandes compagnies américaines, dont certaines sont déjà implantées ou ayant déjà activé en Algérie, ont pris part à cette rencontre qui est la première du genre organisée au Congrès américain sur le partenariat algéro-américain.

Amel B.

Changes L'euro gagne du terrain face à un dollar sous pression

L'EURO montait hier face à un dollar toujours lesté par la perspective de voir la Réserve fédérale américaine (Fed) s'abstenir de relever ses taux dans l'immediat, tandis que le yen continuait à grimper et que les cambistes digéraient des indicateurs européens mitigés. L'euro valait 1,1388 dollar, contre 1,1354 dollar jeudi. La monnaie unique européenne baissait face à la devise nipponne, à 121,92 yens contre 122,76 yens jeudi soir. Elle est tombée à 121,75 yens, son niveau le plus faible depuis le 18 avril, date à laquelle la monnaie unique avait atteint son niveau le plus faible en trois ans (121,72 yens). Le dollar aussi baissait face à la monnaie japonaise, à 107,07 yens – tombant même à 106,91 yens, son niveau le plus faible depuis fin octobre 2014 – contre 108,11 yens jeudi. La croissance économique aux Etats-Unis a ralenti plus que prévu au premier trimestre, avec une progression de 0,5% du PIB contre 0,9% attendu, ce qui confortait les cambistes dans leur prudence sur les perspectives d'évolution des taux d'intérêt américains. La banque centrale américaine reste peu pressée de relever de nouveau – après une première hausse en près de 10 ans en décembre dernier – les taux d'intérêt américains. Les turbulences sur les marchés financiers, des inquiétudes sur la croissance mondiale et des indicateurs américains décevants depuis le début de l'année ont repoussé les attentes d'une nouvelle hausse, ce qui pèse sur le dollar. Vendredi, les cambistes décortiqueront des données sur l'activité économique dans la région de Chicago en avril, la deuxième estimation de la confiance des consommateurs américains pour avril, et les dépenses et revenus des ménages aux Etats-Unis en mars. En attendant, les cambistes digéraient vendredi des données mitigées en zone euro mais sans gros impact immédiat sur l'euro. Les prix à la consommation ont baissé en avril de 0,2%, après une inflation nulle en mars, mais la croissance économique a accéléré au premier trimestre, le PIB progressant de 0,6%, après 0,3% au quatrième trimestre 2015. De son côté, le yen grimpeait toujours face au dollar et à l'euro après l'annonce du statu quo de la Banque du Japon (BoJ) sur son programme de rachat d'actifs et ses taux négatifs, en dépit d'une situation économique médiocre. La livre britannique baissait face à la monnaie européenne, à 78,06 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,4588 dollar pour une livre, après être montée à 1,4665 dollar, au plus haut depuis début février. La devise suisse restait quasi stable face à l'euro, à 1,0967 franc pour un euro, et montait face au dollar, à 0,9630 franc pour un dollar. La monnaie chinoise baissait face au dollar, à 6,4872 yuans pour un dollar contre 6,4759 yuans jeudi.

R.E.

Outil de promotion de la croissance économique

Cap sur l'investissement agricole à Béchar

■ *L'investissement dans l'agriculture constitue l'un des «plus importants et efficaces» outils de promotion de la croissance économique dans la wilaya de Béchar, ont affirmé jeudi les participants à une rencontre sur la promotion de l'investissement dans le secteur agricole.*

Par Ilham N./APS

La promotion et l'encouragement des investissements privés et publics dans les différentes filières agricoles dans cette région du sud-ouest qui dispose de réelles potentialités, dont la disponibilité du foncier agricole et de la ressource hydrique et un climat propice pour le développement de plusieurs cultures, permettra un essor économique et social de plusieurs zones et localités de la wilaya, ont-ils souligné.

Actuellement, une superficie de plus de 49 000 hectares est dégagée par la wilaya pour les besoins de l'investissement agricole privé et public, au niveau des zones à vocation agricole et pastorale, notamment les ksour du nord, Zousfana, Oued Namous, Taghit, Béni-Ounif et la plaine irriguée du périmètre d'Abadla de 5 400 ha, signalent des responsables de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles. Ce foncier agricole

est mis à la disposition d'éventuels investisseurs, tant privés que publics, voulant concrétiser un projet agricole dans la wilaya, ont-ils assuré. «L'objectif principal à travers cette rencontre est, en plus de faire connaître aux futurs investisseurs les différents atouts de ces zones agropastorales, les mesures et facilitations accordées par l'Etat pour la promotion de l'investissement agricole», a affirmé le directeur de wilaya des services agricoles (DSA).

La wilaya de Béchar, qui dispose d'une superficie agricole de près de 13 867 900 hectares, répartie entre les pacages et parcours (13 795 081 ha), une surface agricole utile (SAU) de 36 832 ha présentant toutes les caractéristiques d'une agriculture saharienne, et plus de 43 000 ha de terres mises en valeur ces 15 dernières années, va certainement, avec l'encouragement des investissements dans le secteur, réaliser une meilleure croissance intérieure brut (PIB) agricole, a expliqué Abdelghani



Ph. > D. R.

Hamzaoui. Avec la présence de l'eau pour l'irrigation dans plusieurs zones, selon les derniers résultats de la récente étude hydrogéologique de la wilaya, la wilaya pourra à l'avenir développer et moderniser davantage plusieurs filières agricoles, spécifiquement la céréaliculture, les cultures maraîchères, l'arboriculture, notamment la phœniciculture et l'agrumiculture, et les différentes autres activités d'élevage et d'aquaculture où des résultats positifs sont enregistrés localement, a indiqué le premier responsable de la DSA.

Au premier trimestre 2016, l'on a enregistré 27 investisseurs privés ayant souhaité investir dans le secteur et ce, au

niveau des 27 périmètres agricoles dédiés à l'investissement dans différentes activités agricoles, a fait savoir le responsable. Cette rencontre, à laquelle ont pris part les responsables des différents secteurs d'activités ainsi que les représentants des structures locales et nationales concernées par le développement agricole, a été aussi marquée par un débat entre les participants sur les questions pratiques d'encouragement et de facilitation des démarches administratives et techniques pour la concrétisation des projets d'investissement agricole dans la région.

I. N./APS

Relizane

Alimentation des communes en eau de mer dessalée début juin

Les communes de la wilaya de Relizane seront alimentées en eau de mer dessalée à partir de la station de dessalement la Mactaa (Oran) début juin prochain, a annoncé jeudi le wali. Inspectant la station de pompage située dans la commune de Sidi Saada (ouest de la wilaya), Hadjri Derfouf a insisté sur l'accélération des travaux pour leur livraison dans des délais ne dépassant pas le 15 mai prochain, afin d'alimenter les communes de la wilaya en eau dessalée début juin prochain.

Le wali a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le projet se trouve actuellement en phase d'essais préliminaires, soulignant que

la population de 30 des 38 communes que compte la wilaya pourra recevoir l'eau de mer dessalée à partir de la fin mai ou au plus tard début juin.

Le taux d'avancement de ce projet a atteint 98 pour cent, a-t-on appris du directeur des ressources en eau de la wilaya, Mohamed Maatou, qui a déclaré que le projet a rencontré des entraves ayant retardé sa réception dont l'opposition de propriétaires de terrains sur le passage de canalisations sur leurs terres et le problème d'électricité pour la station de pompage de Sidi Saada. Ce projet, qui prévoit deux réservoirs de 10 000 mètres cubes chacun, une station de

pompage, des canalisations de transport sur 110 kilomètres et autres équipements, a nécessité plus de 11,5 milliards DA pour sa concrétisation. Il fournira, une fois exploité, 150 000 m³ d'eau potable/jour pour environ 700 000 habitants. Cet apport permettra de transférer plus de 60 millions m³ d'eau des barrages de la wilaya qui étaient destinés à l'alimentation en eau potable vers l'irrigation, a-t-on précisé. Le wali de Relizane a inspecté, jeudi, plusieurs projets des secteurs de l'hydraulique, de l'habitat, de l'éducation, des affaires religieuses et wakfs et de la jeunesse et des sports à Yellel.

Ali O./agences

Tamanrasset

Plus de 5 600 logements sociaux en chantier

Quelque 5 641 logements sociaux de type public locatif (LPL) sont en cours de construction dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris jeudi auprès de l'antenne locale de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI). Livrable au cours de 2016 et 2017, ce quota entre dans le cadre d'un programme global de 11 812 unités, toutes for-

mules confondues, qui a été retenu en faveur de la wilaya de Tamanrasset, au titre des plans quinquennaux 2005-2009 et 2010-2014, a précisé le directeur de l'OPGI, Slimane Khalfallah.

Ce programme, dont 252 unités sont consacrées au secteur de l'éducation, contribuera à combler le déficit enregistré ces dernières années en matière de

logements sociaux et améliorer le cadre de vie du citoyen, a-t-il ajouté. En outre, il est prévu le lancement d'un projet portant sur la réalisation de 430 unités de même type, au niveau de la circonscription administrative frontalière d'In-Guezzam, selon le même responsable. M. Khalfallah a mis l'accent, par ailleurs, sur la nécessité de formation d'une main-d'œuvre

locale qualifiée, dans les différents métiers liés à la construction, en plus de l'encouragement des investisseurs activant dans le domaine de la fabrication de matériaux de construction afin de mettre fin au déficit en moyens de construction qui influe négativement sur la réalisation des projets d'habitat dans les délais.

F.A.

Quargla 340 établissements scolaires raccordés au réseau de téléphonie et d'internet

UN TOTAL de 342 établissements scolaires, tous paliers scolaires confondus, ont été raccordés aux réseaux téléphoniques et d'Internet à travers la wilaya de Quargla, a-t-on appris jeudi de la direction locale d'Algérie-Télécom. L'opération, qui a permis de raccorder 218 écoles primaires, 89 collèges et 35 lycées, sera étendue pour toucher le reste des établissements scolaires, soit 113 structures sur un total de 455 structures existantes à travers la wilaya (303 écoles primaires, 108 collèges et 44 lycées), a-t-on précisé. La direction locale d'Algérie-Télécom a fait savoir aussi que le programme de généralisation du réseau d'accès multiservices-MSAN prévoit la création de 108 stations à travers la wilaya, notamment au niveau des zones enclavées et reculées, en vue de leur permettre de capter les programmes des chaînes télévisuelles et de bénéficier des prestations téléphoniques et d'Internet. Quarante stations MSAN ont été réalisées en 2015 à travers la wilaya, selon la même source.

S.T./APS

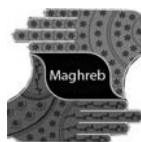
Relizane 88 milliards DA pour la réalisation d'une cimenterie à El Kalaa

UNE ENVELOPPE de 88 milliards DA est consacrée à la réalisation d'une cimenterie dans la commune d'El Kalaa (Relizane), a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'industrie et des mines de la wilaya.

Ce projet en phase d'élaboration permettra à la wilaya de Relizane d'abriter la plus grande cimenterie en Algérie. Le terrain où sera réalisé le projet dans la commune précitée est situé à 35 kilomètres à l'ouest de la wilaya, a déclaré le wali, Hadjri Derfouf, en marge de sa visite d'inspection dans la commune d'El Kalaa. Le même responsable a souligné qu'une entreprise des projets de routes «l'IRHB Haddad» prendra en charge la réalisation de ce projet dont le lancement attend l'établissement d'un permis de construire.

Une superficie de plus de 80 hectares sur les hauteurs de la commune de Kalaa est réservée pour ce projet, selon la direction de l'industrie et des mines de la wilaya. Ce projet générera, après sa réception, 9 000 postes de travail permanents, a-t-on ajouté.

R.R.



Libye

Création prochaine d'un commandement conjoint contre Daech

■ Le gouvernement d'union nationale en Libye a annoncé jeudi la création prochaine d'un commandement militaire conjoint pour combattre le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech), appelant l'ensemble des forces armées à attendre ses instructions avant toute offensive.

Par Anis F.

«Le Conseil présidentiel en sa qualité de commandant suprême de l'armée libyenne» a appelé jeudi «toutes les forces militaires libyennes» à attendre ses instructions et «la mise en place d'un commandement conjoint» avant toute offensive unilatérale contre l'EI à Syrte (450 km à l'est de Tripoli), selon un communiqué. Le Conseil présidentiel compte parmi ses membres le Premier ministre désigné du gouvernement d'union, Fayez al-Sarraj, les vice-Premiers ministres et des ministres d'Etat. «Je me félicite de l'initiative du Conseil présidentiel libyen pour nommer un commandement militaire conjoint pour les opérations contre Daech à Syrte», a indiqué l'émissaire de l'ONU en Libye, Martin Kobler, sur le réseau social Twitter. Le Conseil présidentiel craint que des opérations unilatérales lancées par différents groupes armés «pour libérer Syrte, ne se transforment en affrontements entre ces mêmes groupes, susceptibles

d'entraîner le pays dans une guerre civile (...) qui ne peut que profiter à Daech». La Libye a été livrée aux milices armées depuis la chute du régime de Maamar Kaddafi fin 2011. Depuis fin mars, un gouvernement d'union nationale soutenu par l'ONU est installé à Tripoli et tente d'asseoir son autorité.

Le groupe pétrolier espagnol Repsol envisage un retour

Le groupe pétrolier espagnol Repsol est disposé à reprendre ses activités en Libye dès que la situation sécuritaire le permettra et qu'une solution sera trouvée sur le paiement d'arriérés, a indiqué jeudi à Tripoli le chef de la diplomatie espagnole. Le ministre, José Manuel Garcia-Margallo, effectuait une visite dans la capitale libyenne pour soutenir le gouvernement d'union nationale dont la communauté internationale espère qu'il mettra fin au chaos dans ce pays où le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech) s'est



Ph: DR

implanté. «Repsol est disposée à reprendre la production dès qu'un accord est conclu sur des arriérés dus par les Libyens», a déclaré le chef de la diplomatie espagnole lors d'une conférence de presse après sa rencontre avec le Premier ministre désigné du gouvernement d'union, Fayez al-Sarraj. Installée en

Libye depuis 1975, Repsol produisait 340 000 barils par jour, soit «environ 22% de la production pétrolière libyenne» avant de cesser ses activités l'été 2014 en raison de la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays, a rappelé le ministre espagnol. Elle «serait

capable de produire 100 000 b/j à al-Charara, son principal champ pétrolier dans le sud du pays», a indiqué M. Garcia-Margallo. Le gouvernement d'union a reçu le soutien de la compagnie nationale pétrolière libyenne et entend relancer ce secteur-clé de l'économie après de fortes baisses de production dues au conflit qui sévit depuis fin 2011 dans le pays. Le gouvernement d'union et l'Espagne ont par ailleurs évoqué «l'intensification (...) de la coopération en matière de lutte contre l'immigration clandestine et contre le terrorisme (...)», a précisé le chef de la diplomatie espagnole. Issu d'un accord politique signé fin 2015 sous l'égide de l'ONU, le gouvernement d'union s'est autoproclamé en fonctions le 12 mars sur la base d'un communiqué d'une centaine de parlementaires (sur 198). Il doit en principe remplacer les deux autorités qui se disputaient le pouvoir depuis 2014. A. F./Agences

L'Italie pour une levée de l'embargo sur les armes

LE MINISTRE italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, s'est dit favorable jeudi à une levée de l'embargo sur les armes imposé par les Nations unies en 2011 à la Libye, en vue de permettre au gouvernement d'union nationale libyen à Tripoli de combattre le terrorisme dans le pays. «Il doit être clair que pour consolider et stabiliser le gouvernement de Fayez al-Sarraj, il est nécessaire qu'il puisse exercer lui-même une action contre le terrorisme», a déclaré M. Gentiloni devant la Chambre des députés. «Et donc, si l'embargo doit être modifié pour permettre des actions contre le terrorisme, cela doit être fait en faveur du gouvernement légitime», a-t-il souligné, ajoutant qu'il fallait aussi que le gouvernement d'union en Libye puisse bénéficier des ressources pétrolières. M. Gentiloni a de plus réaffirmé que son pays n'était pas sur le point d'envoyer des troupes en Libye, le gouvernement Sarraj n'ayant encore formulé aucune demande en ce sens. La presse italienne a évoqué en début de semaine une demande d'assistance pour défendre les puits de pétrole. «Il n'y a aucune intervention militaire en vue sans qu'elle soit demandée par le gouvernement libyen et sans évaluation de la part du Conseil de sécurité des Nations unies», a insisté M. Gentiloni. A.F.

Sahara occidental

Le Conseil de sécurité des Nations unies appelé à assumer sa responsabilité

Le Conseil de sécurité des Nations unies est appelé à «assumer ses responsabilités historiques envers le peuple sahraoui, notamment après la tension provoquée par le Maroc à propos du mandat de la Minurso», a indiqué, jeudi à Tipasa, le ministre sahraoui de la Jeunesse et des Sports, Ahmed Lahbib.

«La sape par l'occupant marocain du processus de paix onusien devant aboutir à l'organisation d'un référendum d'autodétermination par la mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), démontre, encore une fois, l'état de confusion extrême dans lequel se trouve le régime du makhzen», a souligné Ahmed Lahbib dans son allocution à l'ouverture de la 2^e rencontre de la Ligue des étudiants du Sahara occidental en Algérie.

Il a, à cet effet, lancé un appel au Conseil de sécurité, en général, et à la France, en particulier, à assumer leur responsabilité historique, pour garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination. «L'expulsion, par le Maroc, de la composante civile et politique de la Minurso est un déni de la légalité internationale», a-t-il dit, qualifiant cette réaction de l'occupant marocain «de dernières cartes» qu'il joue devant les victoires politiques et diplomatiques du Front

Polisario, au double plan régional et international. Qualifiant la situation dans les zones occupées de «dangereuse», Ahmed Lahbib, après avoir souligné les souffrances endurées par le peuple sahraoui dans ces régions, a appelé les étudiants de son pays à davantage de mobilisation et à s'inspirer de la Révolution algérienne et de ses principes de liberté et d'indépendance. Il a, en outre, assuré que les «combattants de l'armée sahraouie sont totalement disposés et prêts à défendre les territoires occupés suite au sabotage du processus onusien. Ils n'attendent que le feu vert des chefs du Polisario», non sans souligner le «rôle de l'Algérie dans le soutien des causes de libération à travers le monde». Pour le président du Comité national d'amitié algéro-sahraouie, Said Layachi, la cause sahraouie «passe par un virage dangereux nécessitant une mobilisation de la communauté internationale, dont le Conseil de sécurité onusien». Il a qualifié la décision d'expulsion de la composante civile et politique de la Minurso d'«irresponsable». M. Layachi a, d'autre part, réitéré la position immuable de l'Algérie envers les mouvements de libération à travers le monde, dans le cadre de la légalité internationale et du principe d'autodétermination, estimant que

la «décision d'expulsion ne laisse pas d'autre choix au Polisario que l'option militaire pour arracher son indépendance».

La Mauritanie soutient les efforts des Nations unies pour un règlement du conflit

La Mauritanie soutient les efforts des Nations unies pour un règlement politique du conflit du Sahara occidental qui pourvoie à l'autodétermination du peuple sahraoui, a affirmé jeudi l'ambassadeur de ce pays à Bruxelles, Abdallahi Bah Nagi Kebd. «Depuis 1979, date à laquelle la Mauritanie est sortie du conflit, nous appuyons tous les efforts des Nations unies», a déclaré l'ambassadeur lors d'un échange de vues sur les relations UE-Mauritanie organisé par la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe (DMAG) au Parlement européen. «Depuis la mise en place de la Minurso et le processus qui devait conduire à l'autodétermination, nous appuyons les efforts des Nations unies dans ce sens et dans le sens de toute solution qui sortirait des négociations directes entre les parties (au conflit) engagées depuis quelques années», a-t-il souligné, faisant remarquer que son pays entretient de «bons rapports avec

la République arabe sahraouie et démocratique (RASD)». Estimant que les Mauritaniens sont «les premières victimes» de «ce conflit qui a trop duré» et «souffrent plus que les autres» en raison de la proximité géographique, l'ambassadeur de la Mauritanie à Bruxelles a soutenu que la solution à ce conflit est «la négociation directe telle qu'elle a été engagée entre les Sahraouis et les Marocains sous les auspices des Nations unies». Citant le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, qui a affirmé dernièrement que «la reprise des hostilités n'est sûrement pas la solution», l'ambassadeur Abdallahi Bah Nagi Kebd a estimé qu'«un conflit armé serait la pire chose qui puisse survenir dans la région». «Nous ne souhaitons pas qu'il y ait un énième conflit armé dans la région qui puisse nous distraire tous de notre ennemi commun, à savoir le terrorisme, la drogue, le crime organisé, la migration clandestine et la traite des êtres humains», a-t-il insisté. Par ailleurs, le président de la DMAG, l'eurodéputé italien Antonio Panzeri, a annoncé l'organisation prochaine au Parlement européen d'une rencontre-débat sur le Sahara occidental avec le Front Polisario. L'eurodéputé espagnol, Santiago Fisas Ayxela a interpellé, de son côté, les participants à cette rencontre de la DMAG sur les

conditions de vie de la population sahraouie, de plus en plus précaires. Qualifiant les Sahraouis d'«oubliés» de la communauté internationale, cet eurodéputé a exhorté les membres de la DMAG à œuvrer pour remédier à la situation. Kamel L./APS

Tunisie

Deux civils blessés par balle dans un attentat terroriste à Jendouba

DEUX CIVILS tunisiens ont été blessés par balle, jeudi dans la soirée, après avoir été ciblés par deux extrémistes armés au niveau de la commune de Qued Liez dans la province de Jendouba (nord-ouest), a annoncé le ministère tunisien de l'Intérieur. Selon la même source, l'un des deux civils a été gravement touché au niveau de la main droite avant d'être transféré en urgence pour des soins hospitaliers. Les deux assaillants ont pris la fuite et se sont retranchés dans les hauteurs de la montagne «Bourbah» dans cette zone. R.M.

Venezuela

L'opposition accentue la pression sur Maduro

■ L'opposition vénézuélienne a accentué jeudi la pression sur le président Nicolas Maduro en votant au Parlement une motion de défiance contre son ministre de l'Alimentation pour cause de pénuries, dans un climat de crise économique et mécontentement populaire.

Par Ali O.

Conformément à la Constitution, le texte adopté doit entraîner la destitution de ce ministre alors que des milliers de Vénézuéliens font chaque jour la queue pendant des heures devant les supermarchés pour acheter de la farine, du riz ou du café.

Le président vénézuélien a refusé jeudi soir de limoger son ministre et a annoncé qu'il émettra un décret, sans en préciser les détails, pour éviter «tout sabotage» du Parlement «contre un ministre, une institution ou un organe du pouvoir».

«Nous faisons face à la pire urgence alimentaire qu'ait connue le Venezuela», a déclaré le député Ismael Garcia, à l'origine du texte. Selon lui, la crise est due à «l'échec d'un modèle économique qui a ruiné le pays».

C'est le dernier acte en date du choc de pouvoirs qui paralyse ce pays sud-américain depuis la victoire de l'opposition aux élections législatives de décembre, une première en 17 ans.

La pression de la rue sur le président socialiste, au pouvoir depuis 2013, est maximale, des émeutes ayant même déjà éclaté ces derniers jours dans la deuxième ville du Venezuela, Maracaïbo (nord-ouest).

Des pneus brûlés et des barages routiers étaient visibles dans la ville jeudi soir. Norvelis



Contreras, une femme au foyer de 26 ans, a attendu près de cinq heures dans un supermarché de Maracaïbo: «Je suis là depuis neuf heures du matin pour acheter du riz et de l'huile. C'est une situation très critique, nous souffrons, nous survivons».

Dans le même temps, l'opposition affirme avoir déjà collecté 600.000 signatures en une seule journée pour enclencher la première étape du processus de référendum révocatoire contre le président.

Le Conseil national électoral (CNE) a autorisé mardi l'opposition à rassembler les signatures: il lui en faut 195 721 (soit 1% de l'électorat) pour franchir la première étape.

Ce palier doit être atteint dans les 30 jours, puis validé par le

CNE pour pouvoir passer à la deuxième phase: collecter quatre millions de signatures afin d'organiser le référendum, qui pourrait avoir lieu dès fin novembre selon l'opposition.

Il faudra alors dépasser le nombre des suffrages obtenus à l'élection présidentielle de 2013 par Nicolas Maduro (7 587 532) pour obtenir son départ. Les signatures seront remises au CNE pour vérification en début de semaine prochaine. Mais près de 68% de Vénézuéliens sont en

faveur d'un retrait de Maduro «le plus vite possible et qu'il y ait de nouvelles élections présidentielles», selon un sondage de Venebarometro publié jeudi.

De son côté, le président du Parlement Henry Ramos Allup a déclaré qu'après le vote de jeudi, le gouvernement devait «démettre» le ministre de l'Alimentation Rodolfo Marco Torres de ses fonctions.

Mais le camp gouvernemental a immédiatement contesté la légalité de cette mesure.

Selon le patron des députés partisans de M. Maduro, Hector Rodriguez, cette destitution n'est pas valide car elle viole une récente décision du Tribunal suprême de justice (TSJ ou Cour suprême) qui limite les pouvoirs du Parlement.

Autrefois riche producteur de pétrole, le Venezuela est en pleine crise économique, avec la chute des cours du brut.

Ce pays pâtit également de coupures d'électricité, en raison selon le gouvernement de la sécheresse due au phénomène météorologique El Niño, l'opposition dénonçant quant à elle le manque d'investissements dans le réseau.

La gravité de la situation a poussé l'exécutif à annoncer des mesures spectaculaires afin d'économiser l'énergie: les fonctionnaires ne travailleront plus que deux jours par semaine, le lundi et le mardi. Les classes seront suspendues le vendredi, de la maternelle au lycée.

Le gouvernement avait déjà annoncé que l'électricité serait coupée quatre heures par jour pendant 40 jours dans huit Etats (sur 24), décrété une modification de l'heure légale et ajouté des jours fériés. A. O.



Points chauds

Popularité

Par Fouzia Mahmoudi

Certains observateurs politiques français ont avancé au fil des derniers mois la théorie selon laquelle François Hollande s'était évertué ces dernières années à décrédibiliser et à saboter toute autre candidature possible émanant de son parti pour la présidentielle de 2017. Qu'il avait réussi en moins de deux ans à faire de Manuel Valls, la figure socialiste la plus appréciée, un autre chef du gouvernement à l'impopularité constante. Un choix délibéré pour le président qui avec des taux de popularité trop bas ne pouvait se permettre d'avoir un Premier ministre plus populaire que lui. Par ailleurs, lorsque l'on regarde le paysage de la gauche l'on a du mal à voir qui pourrait, malgré le désamour des Français pour leur président, être le candidat socialiste. En moins de quatre ans, Hollande a réussi à faire disparaître toutes les figures de poids du PS. Montebourg, Hamon, Aubry ou encore Taubira ne font plus entendre parler d'eux et semblent avoir disparu du paysage politique et médiatique. Certes, Aubry a essayé il y a quelques mois de faire son retour, mais le manque d'appui et de soutien l'aura cantonnée au rôle de perturbatrice passagère qui est vite retombée dans son anonymat. Pourtant, depuis quelques semaines un nouvel adversaire potentiel pour la présidentielle a fait surface. Emmanuel Macron, ministre de l'Économie qui a toujours bénéficié d'une bonne popularité commence ces dernières semaines à apparaître comme un candidat crédible à la prochaine présidentielle. Une popularité dont le président français pensait pouvoir bénéficier mais qui au final se retourne contre lui mettant encore plus en évidence sa propre impopularité et donc son acharnement à se présenter pour un second mandat quand tous les signes montrent à quel point cela est une mauvaise idée. Mais pour le moment il n'a officiellement rien à craindre de son ministre qui n'a pas exprimé la moindre ambition présidentielle et qui pour l'instant n'est présenté que comme le meilleur candidat de par ses résultats dans les sondages. Peut-être attend-il de confirmer que cette popularité peut s'étendre dans la durée et tentera alors sa chance lors de la primaire de la gauche qui doit se tenir à la fin de l'année. Reste à savoir si Hollande de son côté se prêtera à cet exercice et prendra le risque de se voir préférer un autre candidat pour représenter la gauche en 2017. F. M.

Afghanistan

Une Australienne enlevée

Une Australienne travaillant avec une ONG en Afghanistan a été enlevée jeudi dans l'est du pays, ont annoncé les autorités afghanes et australiennes.

Le ministre des Affaires étrangères Julie Bishop a indiqué que Canberra s'efforçait d'obtenir la libération de Katherine Jane Wilson, qui utilise aussi le prénom de Kerry, mais elle a insisté sur le fait que l'Australie avait pour politique de ne pas payer de rançon pour les otages.

Des responsables locaux afghans ont de leur côté précisé qu'elle avait été enlevée à l'aube jeudi à Jalalabad, où elle était venue visiter un projet de broderie pour les femmes. Nous avons lancé une opération de recherche de grande ampleur, a déclaré un porte-parole du gouverneur de Nangarhar, province frontalière du Pakistan, dont Jalalabad est la capitale. Selon les premiers éléments de l'enquête, des hommes armés habillés en policiers l'ont enlevée alors qu'elle séjournait dans une maison avec des Afghanes engagées dans le projet, a-t-il précisé. Il a par la suite indiqué

que certaines de ces femmes étaient interrogées par la police. Le chef de la police provinciale Zrawer Zahed a confirmé l'enlèvement d'une étrangère probablement Australienne, par des inconnus armés jeudi matin, indiquant qu'elle était arrivée la veille au soir.

La chef de la diplomatie australienne est en contact avec les autorités afghanes. Notre priorité est de s'assurer qu'elle est en bonne santé, qu'elle est bien traitée, c'est ce sur quoi nous concentrons nos efforts, en accord avec les autorités locales, a déclaré M^{me} Bishop.

Le gouvernement australien a pour politique de ne pas payer de rançon aux ravisseurs, a-t-elle ajouté. Kerry Jane Wilson est présentée comme la directrice de Zardozi sur le site de cette ONG de soutien aux artisanes et entrepreneuses afghanes lancée en 2006.

Le père de M^{me} Wilson, Brian Wilson, 91 ans, a plaidé pour la libération de sa fille, précisant qu'elle travaille dans la région depuis 20 ans, avec des organisations spécialisées dans le droit des femmes et l'accès à l'eau. Je

suis très inquiet, a-t-il déclaré à la chaîne australienne ABC. Mais j'imagine qu'elle est otage et qu'ils feront de leur mieux pour la garder en vie et ne pas lui faire de mal simplement parce qu'ils espèrent quelque chose en retour et il n'est pas très bon d'avoir un otage mort

Nangarhar est une province instable, foyer des talibans mais aussi du groupe Etat islamique (EI), particulièrement implanté à la frontière avec le Pakistan.

L'Afghanistan est le théâtre de fréquents enlèvements d'humanitaires visant à obtenir des rançons.

Une Allemande travaillant pour l'organisation de développement allemande GIZ avait été enlevée à Kaboul en août 2015, et libérée en octobre. En juin 2015, une humanitaire néerlandaise avait également été enlevée, avant d'être relâchée en septembre.

En avril 2015, les corps criblés de balles de cinq employés de l'ONG Save the Children avaient été découverts après leur enlèvement dans la province instable d'Uruzgan, dans le sud.

O. S.



Ouverture lundi de la 3^e édition

Festival international du court-métrage à Sétif

■ Cette troisième édition verra la participation de quatre pays étrangers, la France, le Maroc, la Tunisie et l'Égypte.

Par Adéla S.

La troisième édition du Festival international du court-métrage sera ouverte lundi prochain à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, a indiqué jeudi, le directeur de l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif.

Prévue du 2 au 4 mai, cette 3^e édition, organisée en concertation avec l'Office des établissements de jeunes (Odej) de Sétif, sous le thème «Cinéma de la créativité», mettra en compétition, quinze courts-métrages, sélectionnés pour être en lice parmi 74 œuvres postulantes. La responsable a souligné que cette troisième édition verra la participation de quatre pays étrangers, la France, le Maroc, la Tunisie et

l'Égypte, soulignant que le choix des courts-métrages sélectionnés pour la compétition officielle, a été soumis au critère de la qualité de la production dans l'objectif de hisser le niveau de divertissement du public, tout au long des trois jours de ce rendez-vous.

Cette manifestation culturelle vise à promouvoir la création cinématographique en offrant l'occasion à un très grand nombre de jeunes réalisateurs d'échanger leurs expériences, a ajouté la même source. La 3^e édition du Festival international du court-métrage sera entamée par la projection du film, lauréat de la 1^{re} édition, alors que la compétition mettra en lice entre autres courts-métrages «Ahlem fi hakiba» (des rêves dans une valise),



«Assif» (pardon), «Ila akher nafess» (jusqu'au dernier souffle), «Dikrayatouna» (nos souvenirs). La projection hors compétition, verra en avant-première des films «Ghadab» (colère) et «Mamar assika hadidia» (le passage à niveau). A. S./APS

Théâtre/Constantine 2015

La générale de «Hada houwa bayti» chaleureusement accueillie

La générale de la pièce «Hada houwa bayti» (Ceci est ma maison) montée par le Théâtre national algérien (TNA) présentée mercredi soir, sur les planches du théâtre régional de Constantine (TRC) a été chaleureusement accueillie.

D'une durée d'une heure, la pièce, mise en scène par l'Irakien Jawad al-Asadi, relate le vécu difficile et souvent pénible des femmes et des hommes de culture en Algérie, durant la décennie noire.

Autour du personnage principal campé par Khadidja Kemiri, la trame de la pièce ren-

voie à une époque cruciale et relate la crainte d'une femme de comédien qui vit dans la hantise de voir son époux se faire assassiner, dans une vague d'obscurantisme aveugle.

Les scènes se succèdent pour affirmer que la vie continue, en dépit de la peur, jusqu'à ce qu'un jour en allant rencontrer ses amis artistes dans un café, le comédien est assassiné.

Un hommage a été rendu aux artistes décédés durant la décennie à travers cette pièce qui a mis en exergue la culture algérienne qui s'impose toujours en dépit des

moments terribles qu'a connus l'Algérie, a précisé le metteur en scène.

Inscrite dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», «Hada houwa bayti» est la dernière production du département Théâtre de cet événement.

Trois pièces théâtrales et un spectacle chorégraphique produits par le Théâtre national d'Alger ont été présentées, a indiqué à l'APS de son côté Fath Ennou Benbraham, le responsable de l'information et de la communication au TNA. Hani Y.

Arts plastiques

L'artiste peintre Najwa Saraa distinguée par le ministre de la Culture

Le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a distingué jeudi au Palais de la culture (Alger) l'artiste peintre Najwa Saraa en présence de personnalités culturelles et artistiques.

Najwa Saraa a été primée au 2^e Festival arabe des arts plastiques à Dubai (Emirats arabes unis) en novembre 2015, rappelle-t-on.

A cette occasion, le ministre a estimé que «la distinction de l'artiste se veut une

reconnaissance de son intelligence et de sa créativité» ajoutant que cette distinction «est un geste modeste envers une artiste sincère et fidèle à sa vision et à sa personnalité».

M. Mihoubi a en outre souligné l'intérêt accordé par l'Etat à l'art et à la littérature, rappelant le succès des œuvres artistiques algériennes à l'étranger citant à titre d'exemple les trois films primés dernièrement lors du Festival cinématographique

international de Montréal (Canada).

Pour sa part, Najwa Saraa a estimé que la distinction de l'artiste l'encourage à donner davantage, appelant à la prise en charge des jeunes talents.

L'artiste – résidant à Sétif – qui était enseignante d'anglais avant de se consacrer aux arts plastiques, a organisé plusieurs expositions en Algérie, en Tunisie, au Maroc et en France. Racim C./APS

Salon international du livre d'Abu Dhabi

Le romancier Waciny Laaredj présent

Le romancier algérien Waciny Laaredj prendra part au 26^e Salon international du livre d'Abu Dhabi (Emirat arabes unis) qui a ouvert ses portes mercredi jusqu'au 3 mai prochain, a indiqué la presse émiratie.

Lors de cette manifestation organisée sous le thème «Nahnou Nara» (Nous lisons), Waciny Laaredj débattira de plusieurs de ses œuvres, notamment son dernier roman publié en 2015 sous le titre «2084... l'histoire du dernier arabe».

Le romancier algérien qui est professeur à la Faculté centrale d'Alger et à l'université de la Sorbonne II à Paris est l'une des plus belles plumes du monde arabe. Ses œuvres,

traduites dans plusieurs langues ont été primées à plusieurs reprises.

Parmi ses ouvrages, «Le livre de l'émir» qui a décroché le grand prix des libraires d'Algérie, «Le royaume du papillon» (2013) qui a remporté le prix littéraire arabe Katara, «Les doigts de Lolita» (2012) primé lors de la 7^e édition du prix de la création littéraire de la fondation de la pensée arabe à Beyrouth.

Ecrivain d'expression française et arabe, Waciny Laaredj a remporté le prix littéraire Cheikh Zayed (Emirats arabes unis) en 2007. Son ouvrage «Gardiennne des ombres» a été retenu en 1997 parmi les cinq meilleures publications en France. Kamel L.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn Zeydoun
30 avril :

Célébration de la journée internationale du jazz
Conservatoire municipal
Ahmed-Wahbi d'Oran

30 avril :

Une soirée andalouse animée par l'artiste Lila Borsali
Institut français d'Alger

30 avril :

À l'occasion de la journée internationale du jazz, le trompettiste Eric Le Lann Quartet anime un concert à Alger

Théâtre national algérien
Mahieddine-Bachtarzi

30 avril :

L'Orchestre Symphonique national (OSN) revient pour une nouvelle représentation, qui mettra en avant le riche répertoire de Broadway
Galerie des ateliers

Bouffée d'art

Jusqu'au 12 mai :

Deuxième édition du salon du jeune talent. Avec Hadia Hadjres, Ahmed Mebarki, Mya,

Yasmine Bourahli, Djamel Talbi, Lamine Sakri, Yasmira Saadoun, Slimane Sayoud, Saïd Rahmani, parrainés par l'artiste Mustapha Adane

Galerie Dar El-Kenz

Du 23 avril au 6 mai :

Exposition «Quadriphonie picturale» des artistes peintres Moussa Bourdine, Amar Briki, Adlane Djefjel et Moncef Guitta

Espace d'art contemporain d'El-Achour

Jusqu'au 9 mai :

Exposition «Strates» de Malek Saleh.

Échange Semaine culturelle de Timimoun en Gironde

UNE SEMAINE d'activités culturelles dédiée au patrimoine de Timimoun (Adrar) se poursuit jusqu'au 30 avril à Blanquefort (Gironde, France), indiquent les organisateurs.

Organisée par l'association algéro-française «Tabadoul Blanquefort-Timimoun», le programme de la manifestation comprend des projections de films, expositions de peinture et d'artisanat. Une conférence intitulée «Des Français qui ont choisi l'Algérie» mettra en lumière le parcours militant du couple Pierre et Claudine Chaulet, engagés pour l'indépendance de l'Algérie.

Le documentaire «Algérie, les veines du désert» (2013)

d'Alexandre Mosras sur les foggaras de Timimoun, un système d'irrigation ancestral, est également au programme de cette semaine, inaugurée lundi. Fondée en 2005, «Tabadoul Blanquefort-Timimoun» se fixe comme principal objectif la promotion des échanges à travers des actions culturelles et touristiques entre les deux villes, jumelées suite à l'accord signé en 2010.

R C.

Coup-franc direct

Du choix des arbitres

Par Mahfoud M.

Le chevronné Benouza arbitrera sa troisième finale de Coupe d'Algérie demain après avoir été désigné par la FAF pour officier cette partie entre le Mouloudia d'Alger et le Nasr d'Hussein-Dey. Certains pensent que c'est une bonne chose, vu le capital expérience dont il dispose, alors que d'autres estiment que c'est une terrible erreur de lui confier cette finale surtout qu'il est proche de la retraite et qu'il aurait fallu l'accorder à un referee plus jeune à l'image de Abid Charef. Cela aurait-il pour autant calmer les deux clubs qui ont une peur bleue de l'arbitrage et craignent un parti pris ? En fait, dans ce genre de situation il ne faut pas se tromper et compter sur n'importe quel arbitre alors qu'il s'agit pratiquement de l'avenir des deux clubs mis en jeu puisque chacun d'eux souhaite remporter ce titre. Une convention entre les fédérations maghrébines aurait pu permettre de s'échanger les meilleurs arbitres, sachant que ces derniers qui ne connaissent pas les équipes en place feront de leur mieux pour officier correctement, d'autant plus qu'ils seront neutres et ne pencheraient pour aucune des deux équipes. La FAF devrait penser sérieusement à la question pour les prochaines éditions de la Coupe et même pour les matchs derbys, sachant que les clubs ont la phobie de ces arbitres qui ne sont pas toujours justes. **M. M.**

Ligue 1 Mobilis (27^e J)

L'USMA fêtera son titre, la deuxième place toujours en jeu

L'USM ALGER n'aura besoin que d'un seul point pour assurer officiellement son 7^e titre de champion d'Algérie de son histoire en accueillant l'ASM Oran, alors que la bataille pour la deuxième place s'annonce rude entre plusieurs prétendants, à l'occasion de la 27^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis prévue samedi. Tenue en échec lors du derby de la capitale face au MC Alger (2-2), l'USMA ne devrait pas a priori trouver de difficulté pour se défaire de l'ASM Oran, lanterne rouge du championnat avec 18 points, et dont l'avenir en Ligue 1 est déjà scellé. Les «Rouge et Noir», dont le public n'a pas encore digéré le nul concédé sur le fil face au MCA, tenteront de fêter avec leur supporters un 7^e titre qui tendait les bras aux coéquipiers de Ferhat depuis déjà plusieurs journées. Le dauphin, la JS Saoura, effectuera un déplacement périlleux à Relizane pour donner la réplique au RCR dont la victoire est vitale pour continuer sa mission de sauvetage. Il s'agit de la seconde sortie de suite à domicile pour les Relizanais après le nul concédé face au CS

Constantine (2-2). La révélation de la saison, le DRB Tadjenant, qui aspire à une place de dauphin, n'est pas en reste puisqu'il sera en appel à Constantine pour défier le CSC qui lutte également pour son maintien. Le MO Béjaïa qui est à la 4^e place avec 39 points donnera la réplique à l'USM Harrach avec l'intention de l'emporter pour rester coller au peloton de tête. Le MOB aura fort à faire face à l'USMH qui reste sur une victoire salubre face au champion sortant, l'ES Sétif. La JS Kabylie, qui a aligné 4 victoires en autant de matchs depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Kamel Mouassa, est bien placée pour enchaîner un cinquième succès à l'occasion de la réception du RC Arbaâ. Cette 27^e journée a débuté mardi avec le déroulement de deux matchs avancés : MC Oran - MC Alger (0-0) et ES Sétif-NA Hussein Dey (3-0).

LE PROGRAMME :

Samedi 30 Avril 2016 à 16h :
USMA-ASMO
MOB-USMH
CSC-DRBT
RCR-JSS

Coupe d'Algérie de handball (Dames)

7^e finale entre le GSP et le HBC El Biar

LES SENIORS dames du GS Pétroliers et du HBC El-Biar vont se retrouver pour la 7^e fois en finale de Coupe d'Algérie de handball de la catégorie, prévue aujourd'hui à partir de 15h00 à la salle Harcha-Hacene (Alger). Au coude-à-coude en championnat, les deux meilleures équipes du handball féminin algérien se livrent depuis quelques saisons un duel sans merci, dont le dernier mot est revenu aux joueuses d'El-Biar lors des trois dernières éditions de Dame Coupe. Les El-Biaroises, détentrices du trophée depuis 2013, seront en position de force et aborderont cette finale avec un moral gonflé à bloc pour garnir ainsi la vitrine du club par un 4^e trophée consécutif en coupe. De son côté, le GS Pétroliers (ex-MC Alger), battu à ce stade de la compétition par le même adversaire lors des trois dernières saisons, espère non seulement prendre sa revanche mais également décrocher le doublé, coupe et championnat d'Algérie. Ces deux clubs algérois dominent l'épreuve de la Coupe d'Algérie depuis 1998, avec un net ascendant pour le GSP qui a raflé 14 trophées sur les 18 possibles. Le MCA avait outrageusement dominé la période allant de 1998 à 2006, remportant la totalité des 9 coupes mises en jeu. El-Biar avait réussi un bref coup d'éclat en 2007, remportant l'édition de cette année-là, mais le MCA, rebaptisé entre-temps GSP, a vite fait de reprendre son «bien», remportant l'édition de 2008, avant d'aligner quatre autres succès consécutifs, jusqu'en 2012. Seulement depuis trois ans, c'est le HBCEB qui mène le bal avec trois victoires finales en 2013, 2014 et 2015. Cette rencontre sera suivie de la finale de la Coupe d'Algérie seniors messieurs, prévue à 17h00, toujours à la salle Harcha.



Finale Coupe d'Algérie Le MCA veut un 8^e trophée, le NAHD pour une deuxième

La finale de la Coupe d'Algérie de football qui opposera ce 1^{er} mai les deux clubs algérois, le Mouloudia d'Alger et le Nasr d'Hussein-Dey, sera très disputée, sachant que les deux formations ont un seul objectif, celui de remporter ce trophée et faire plaisir à leurs supporters.

Par Mahfoud M.

Le Doyen des clubs algériens est à sa dixième finale et cherche à remporter son huitième trophée. Les Verts et Rouge qui avaient perdu la fameuse finale de 2013 face à l'USMA, souhaitent l'emporter cette fois-ci pour sauver leur saison, sachant qu'ils ont perdu tous leurs objectifs en championnat et sont loin du compte, eux qui espéraient dans un premier temps prendre une place sur le podium pour pouvoir disputer une compétition africaine la saison prochaine. Il faut savoir que l'instabilité chronique, au niveau du staff technique ou de l'administration, a eu un impact très négatif sur les résultats de l'équipe. Le bailleur de fonds et principal actionnaire du club, La Sonatrach, a décidé de faire revenir l'ancien manager du club, Omar Ghrib, après avoir été gracié par la FAF. Ce dernier a quelque peu, transcendé le groupe qui reste déterminé à briller lors de cette finale et remporter la Coupe pour la dédier aux milliers de «Chnaoua» friands de ce genre de compétition qui reste populaire. Le coach, Adel Amrouche, qui a réalisé jusque-là des résultats juste moyens, reste déterminé à remporter le trophée et affirme qu'il a sa petite idée sur la manière de contrer son homologue du Nasria. Le MCA dispose de joueurs aguerris, certes, mais qui



Le Doyen souhaite sauver sa saison face au NAHD

n'ont rien prouvé cette saison. Ils feront de leur mieux pour l'emporter pour dédier cette Coupe à leurs fans. De son côté, le Nasr d'Hussein-Dey souhaite remporter sa deuxième Coupe d'Algérie après celle remportée en 1979 face à la JSK. Les poulains de Bouzidi, qui restent déterminés à remporter ce trophée, ont réussi un beau parcours en éliminant le tenant du titre, le MOB chez lui à Béjaïa. Avec des joueurs qui ont déjà remporté le trophée, notamment les Gasmi, Ghazi, Ouali, Herida, Zeddami, le Nasria est bien armé pour tenter de l'emporter et faire sensation. A noter que le match sera arbitré par l'international Benouza dont ce sera la dernière finale avant de raccrocher. De son côté, le président du NAHD, Mahfoud Ould Zmirli, a insisté également sur la

nécessité pour les dirigeants de deux clubs finalistes de conjuguer leurs efforts et de privilégier la sensibilisation pour le bon déroulement de la finale. «Nous avons tenu une réunion avec les membres du comité de supporters pour préparer au mieux ce rendez-vous. Les supporters du NAHD sont connus par leur sportivité et c'est à eux d'être à la hauteur. Lors des sept dernières saisons, nous n'avons jamais été sanctionnés par le huis clos», a-t-il fait savoir. La finale de la Coupe d'Algérie entre le MC Alger et le NA Hussein-Dey sera dirigée par l'arbitre international algérien Mohamed Benouza, assisté d'Etchiali Abdelhak et Gourari Mokrane. Le quatrième arbitre est Houasnia Farouk.

M. M.

Les supporters du Doyen confiants



Les supporters du MC Alger sont «certains» des chances de succès de leur club lors de la finale de la Coupe d'Algérie, dimanche face au NA Hussein Dey au stade 5-Juillet, comme l'ont indiqué plusieurs d'entre eux à Bab El Oued. «Même si les résultats du club ne sont pas brillants en championnat, je suis certain que les joueurs vont réaliser un sursaut et avoir plus de motivation car une finale de coupe n'est comparable à aucune autre rencontre du championnat», lance Yacine Lyes M., tout confiant. Ce sentiment résume, à lui seul, toute la ferveur des fans du MCA qui ont d'ailleurs paré toutes les rues de Bab El Oued des couleurs du club. Il est 10

heures. Quelque matinale soit cette heure, plusieurs jeunes, qui tous avaient la hargne de voir leur équipe gagner, se regroupaient déjà autour de tables improvisées à la hâte et proposant la panoplie du parfait supporter à cette occasion. Le visiteur de Bab El Oued est plongé dans l'ambiance dès les premiers pas dans le quartier où deux banderoles géantes accrochées aux balcons l'interpellent. Sur l'une d'entre elles, les fans ont écrit «Ici c'est BEO» et sur l'autre «MCA 1921». Un groupe de jeunes prenant la direction du lycée Emir-Abdelkader s'enorgueillissent du passé de leur équipe qu'ils qualifient de «glorieux» et rivalisent en pronostics à propos de l'issue de

la rencontre tant attendue. Mais à la rue Touzène-Ahmed, ce qui préoccupe les jeunes supporters c'est surtout le prix des articles proposés et destinés à être brandis le jour du match. «Le tee-shirt aux couleurs du club est à 1 500 DA», explique un des vendeurs. La panoplie des articles proposés va des tee-shirts pour adultes à la tenue complète pour enfants à 1 500 DA, en passant par les chapeaux et les casquettes entre 300 et 400 DA pour terminer avec des fanions à 500 ou 600 DA. «Je serai drapé de pied en cape avec les couleurs du Mouloudia», affirme Amine, qui n'hésite pas à dépenser ses quelques économies à l'occasion de cet événement. Il aimerait tant ressembler à son modèle habillé en tenue complète et qui n'est autre que le vendeur qui a trouvé ainsi un moyen de faire la promotion de sa marchandise. Cette euphorie est la caractéristique des habitants de tous les quartiers de Bab El Oued comme aux Trois horloges où les citoyens venus faire leurs emplettes n'ont qu'un seul sujet de discussion qui tourne autour des chances de remporter la Coupe.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Salon national du recrutement

Des dizaines de jeunes ont trouvé un premier emploi

LES ENTREPRISES publiques et privées ayant pris part au Salon national du recrutement ont permis depuis mardi dernier à des dizaines de jeunes de trouver un emploi alors que d'autres ont pu déposer leurs demandes de candidature, a-t-on appris jeudi auprès du comité d'organisation. «Il y a des entreprises qui ont recruté entre 10 et 15 employés lors de ce Salon alors que des centaines de demandes de candidature sont déposées afin qu'elles fassent parvenir ultérieurement des réponses aux jeunes en situation de recherche d'emploi», a indiqué le président du Comité Mustapha Ouallouche. Ce responsable a ajouté qu'une nouveauté a été apportée lors de la 10^e édition du Salon «avec cette initiative de l'organisation de permettre aux demandeurs d'emploi habitant

loin d'Alger de participer, indirectement, à la manifestation et de déposer leurs CV à distance par le biais d'Internet». L'organisateur s'occupera, ensuite, d'imprimer les CV et de les transmettre aux entreprises participantes à l'événement. Des jeunes rencontrés au Salon ont précisé qu'ils sont venus de Béjaïa et de Boumerdès pour solliciter un emploi. En deux jours, 700 autres demandes sont déjà parvenues au stand d'accueil du Salon pour qu'elles soient transmises plus tard aux entreprises qui n'ont pas pu prendre part à l'événement, a ajouté M. Ouallouche. D'ailleurs, le Salon organisera dans quelques semaines une édition à Biskra et d'autres villes vont accueillir cet événement avant la fin de l'année, selon les organisateurs. Ghani Y.

Après une visite à Genève pour des contrôles médicaux

Le président Bouteflika regagne le territoire national

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a regagné vendredi le territoire national après une visite privée à Genève (Suisse), durant laquelle il a effectué «des contrôles médicaux périodiques», a annoncé la Présidence dans un communiqué transmis à l'APS. Voici le texte intégral du communiqué:

«Son excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a regagné le pays ce vendredi 29 avril 2016, après une visite privée à Genève, durant laquelle il a effectué des contrôles médicaux périodiques.» Le président Bouteflika s'était rendu dimanche dernier à Genève.

APS

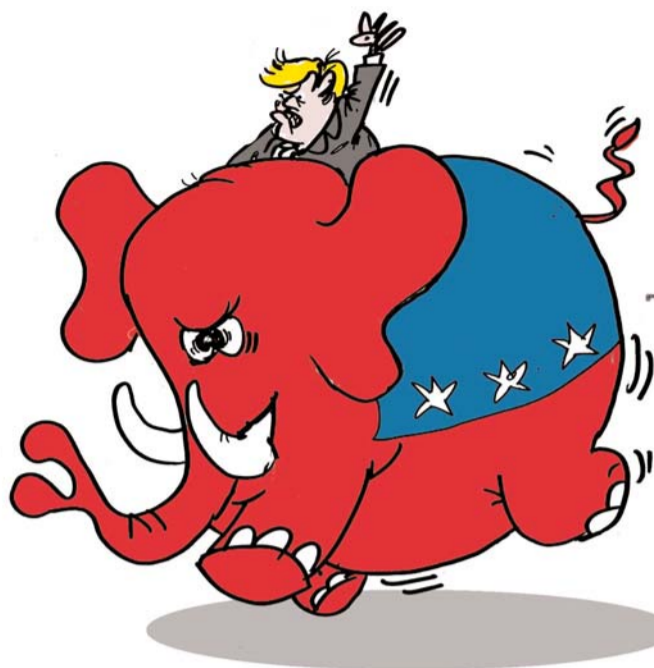
Première acquisition pour 2016

Air Algérie réceptionne un nouveau Boeing

LA COMPAGNIE nationale Air Algérie a réceptionné vendredi un nouvel avion Boeing 737-800 moyen courrier dans le cadre du programme de renouvellement de sa flotte de transport aérien. Cette acquisition, la première pour l'année 2016, s'inscrit dans le cadre du renouvellement et du renforcement de la flotte d'Air Algérie, portant sur 16 avions pour 2015-2016. Ainsi, sept autres aéronefs devraient être acquis auprès du même constructeur avant la fin de l'année en cours, dont cinq destinés exclusivement au transport de passagers et deux pouvant être façonnés pour assurer le transport cargo, a affirmé le P-DG d'Air Algérie, Mohamed Abdou Bouderbala, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de réception de l'avion après un vol de 11 heures en provenance de l'usine de Boeing à Seattle, dans l'Etat américain de Washington. «Comme vous l'avez remarqué, cet appareil porte le numéro 25. Cela veut dire qu'il s'agit du 25^e avion Boeing acheté par Air Algérie depuis 2000 pour renforcer la flotte» de la compagnie, a déclaré M. Bouderbala, ajoutant que l'objectif de ces opérations d'acquisition est de couvrir tous

les besoins du transporteur aérien national et aussi d'ouvrir de nouvelles lignes, notamment vers l'Afrique. Il s'agit, dans une première étape, des lignes vers Libreville (Gabon), Khartoum (Soudan) et Addis Abeba (Ethiopie). «Nous sommes en discussion avec les autorités d'autres pays en vue d'ouvrir d'autres dessertes», a-t-il ajouté. M. Bouderbala a, en outre, indiqué qu'Air Algérie est actuellement en négociations avec Boeing et d'autres constructeurs pour renforcer davantage sa flotte en vue de «la porter à 100 avions à l'horizon 2025-2030». D'une capacité de 148 places dont 16 en première classe et 132 en classe économique, le nouveau 737-800 assurera des dessertes domestiques et internationales avec une distance franchissable pouvant atteindre 6 000 km et une vitesse de croisière de 955 km à l'heure, a-t-on expliqué. Selon des chiffres récents d'Air Algérie, plus de 1,534 million de passagers ont été transportés du 22 juin au 22 septembre, soit une hausse de 4,96% par rapport à la même période de l'année précédente. Ce chiffre représente plus de 54% des parts de marché. R.N./APS

le candidat republicain trump écrase ses rivaux



Loumis

Djalou@hotmail.com

Transport dans le milieu rural à Béjaïa

Le wali somme le directeur des transports d'améliorer les prestations

■ Le wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, a instruit lors d'un conseil de wilaya qu'il a convoqué dimanche dernier, le directeur des transports à «améliorer le transport en milieu rural, en réorganisant et en désignant les arrêts et en installant des abribus pour améliorer les conditions d'attente et prestations de service au profit des voyageurs et citoyens.

Par Hocine Cherfa

Il a exhorté, ce dernier à «établir un plan spécial de transport nocturne pour le mois de ramadhan». Ceci bien que la direction des transports ait, souligne la cellule de communication de la wilaya, «préparé un

dispositif pour améliorer le transport de voyageurs dans toutes les zones en prévision de la saison estivale». Ce plan comprend ajoute-t-on, «la répartition de deux groupes des transporteurs exploitant des lignes urbaines (361 véhicules) pour desservir l'axe Oued-Das (côte ouest RN 24), tout en assurant la continuité du service public sur les lignes régulières, mettre les moyens de transport nécessaires, notamment des micro-bus de 12 à 15 places pour assurer la desserte de la plage des Aiguades, orienter les transporteurs exploitant

des lignes rurales et intercommunales (un nombre de 2 467) à desservir les différentes plages et sites touristiques de la wilaya durant les week-ends et jours fériés à partir des communes de l'intérieur de la wilaya, mettre en œuvre un système d'exploitation de lignes en navette à partir de midi pour les transporteurs desservant la côte est (axe Melbou et Kherrata), selon les besoins, le nombre de véhicules est de 164 minicars de 30 places; pour les week-ends et les jours fériés, navette toute la journée. H. C.

Education/Tizi Ouzou

Plus de 27 000 candidats pour 823 postes

QUELQUE 27 455 candidats sont attendus, aujourd'hui, pour le concours de recrutement des enseignants dans la wilaya de Tizi Ouzou. Pour l'organisation des épreuves écrites de ce concours, la direction locale de l'éducation a réquisitionné 4 500 enseignants qui seront répartis sur 83 centres d'examen ouverts à travers les différentes localités de la wilaya de Tizi Ouzou. Il est à noter que le quota de la wilaya de Tizi Ouzou dans ce recrutement de plus de 28 000 enseignants à travers le territoire national, est de 823 postes pour les trois paliers. Ils sont répartis comme suit: 478 au primaire, 236 au moyen et 109 pour le secondaire. Par matière, les mathématiques, les sciences naturelles et la physique vont être renforcées par le recrutement respectivement de 41, 28 et 20 enseignants. Alors que pour la langue arabe, l'histoire géographique, la musique, l'éducation physique et la langue tamazight les postes ouverts sont respectivement de l'ordre de 55, 09, 22, 7, 10 et 20 postes. Alors que 8 autres postes sont destinés au recrutement des enseignants dans la langue française, le dessin et l'informatique. H. M.

Saisie d'un fusil de chasse volé à Tizi Ouzou Démantèlement d'une association de malfaiteurs

SEPT PERSONNES ont été interpellées par la police à Larbaa Nath Irathen (27 km au sud-est de Tizi Ouzou) dans le cadre d'une affaire de tir à arme feu contre un véhicule survenu il y a quelques jours, a indiqué, hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué. Tout est parti d'un renseignement faisant état d'un tir d'arme à feu qui a ciblé un véhicule léger avant que les éléments de la sûreté de daïra de Larbaâ Nath-Irathen ouvrent une enquête qui a permis de connaître l'origine du tir et remonter à son

auteur. La perquisition effectuée au domicile de l'auteur principal, a permis de récupérer un fusil de chasse volé ainsi qu'une quantité de kif traité, selon la même source. Présentés au parquet de Larbaa Nath Irathen, mercredi dernier, l'auteur principal a été mis en détention préventive pour constitution d'une association de malfaiteurs, vol en réunion, par escalade, et avec violence, et détention de stupéfiants à des fins de commercialisation, et les six autres ont été placés sous contrôle judiciaire pour non-dénonciation de crime. Hamid M.

Des armes et des munitions récupérées Deux terroristes abattus à Boumerdès

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire (ANP), a abattu deux terroristes et récupéré des armes et des munitions jeudi à Ouled Aïssa, dans la wilaya de Boumerdès, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'ANP a abattu, l'après-midi du 28 avril 2016, deux terroristes près de la commune de Ouled Aïssa, wilaya de Boumerdès», précise la même source. «Cette opération, qui est toujours en cours, a permis de récupérer un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov, une grenade et une quantité de munitions», ajoute le communiqué du MDN. K. L.